

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Convocation d'une assemblée générale extraordinaire et intention de lancer un programme de rachat d'actions propres dès l'obtention de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire

Le Conseil d'administration a décidé le 17 décembre 2024 de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le 31 janvier 2025 au regard de l'intention du Conseil d'administration de lancer un programme de rachat d'actions propres dont les principales caractéristiques seraient les suivantes :

- Titres concernés : actions ordinaires
- Nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises : 10.000 actions
- Prix maximum d'achat : 900 EUR
- Montant maximum des achats : 9.000.000 EUR
- Objectifs : procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises et/ou permettre la mise en place d'un programme d'options sur actions, ou autres allocations d'actions, aux salariés ou aux membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la Société ou d'une entreprise associée.
- Durée du programme : 12 mois à compter du lancement du programme.

Un reporting hebdomadaire sera publié lors de la réalisation du programme de rachat d'actions propres.

La convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire fera l'objet d'une publication séparée selon les modes de communication habituels.

Contacts :

Marc Blanpain, Président

Gaëtan Waucquez, CEO

FLORIDIENNE est un groupe industriel belge coté à la Bourse Euronext Bruxelles qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : l'Alimentation festive, les Sciences du vivant et la Chimie.